

Brèves

Quatre Gamay vaudois primés

Lors du 7^e Concours international du Gamay 2017 qui s'est déroulé en janvier à Lyon, le Gamay des Côtes-de-l'Orbe AOC a brillé sur un total de plus de 700 cuvées dégustées. Seule région viticole de tout le canton de Vaud à monter sur la première marche du podium, l'appellation a vu quatre de ses crus récompensés d'une médaille d'or. Trois crus, le «Rubis de Gamay 2015», la «Cuvée origine 2015» et le «Gamay Confidentiel 2015», proviennent de la Cave du Château de Valeyres de Benjamin Morel et Frédéric Hostettler. «La Gavotte, Rosé de Gamay 2015», le quatrième cru primé, est l'une des productions phares de la Cave des 13 Coteaux d'Arnex, du président Yvan Monnier.

Depuis de nombreuses années, le gamay occupe une place à l'importance croissante dans l'encépagement de la région. Actuellement 40% de toutes les vignes des Côtes-de-l'Orbe sont plantées en gamay de différents clones. Si à l'époque historique du salvagnin on trouvait parfois que le gamay était le parent pauvre des rouges, «on peut aujourd'hui le commander et le déguster les yeux fermés», explique Michel Hostettler, qui a passé vingt-six ans à la présidence de l'appellation. «Un vin qui ravit par sa double qualité de vin de plaisir ou de vin d'accompagnement gastronomique», rajoute l'actuel président et lauréat Benjamin Morel.

OLIVIER GFELLER-L'OMNIBUS



Derrière, de g. à dr.: Benjamin Morel et Yvan Monnier, lauréats. Michel Hostettler, président de l'appellation durant vingt-six ans, et Olivier Chautems, secrétaire depuis vingt ans (assis de gauche à droite).

OLIVIER GFELLER, L'OMNIBUS